



**INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX
ET DES TELECOMMUNICATIONS**

COMMUNICATION DU CONSEIL DE L'IBPT

DU 17 DECEMBRE 2008

**CONCERNANT LA PROCEDURE DE TEST DE PRICE SQUEEZE POUR
LES LIGNES ETHERNET BROTSOLL**

Par sa communication du 20 août 2008, le Conseil annonçait son intention de procéder à un test de price squeeze des lignes louées de type Ethernet.

Le 21 août 2008, l'Institut demandait au secteur un certain nombre d'informations pour appréhender au mieux les coûts à prendre en considération. Le délai de réponse était le 06 octobre 2008.

Le 07 novembre, l'Institut demandait des informations complémentaires à certains opérateurs.

Suite aux informations échangées, Belgacom a estimé opportun – par lettre du 10 décembre 2008 – de modifier son offre BROTSOLL Ethernet comme suit :

		0-5 km	5-20 km	20-50 km	>50 km
Customer-sited	Ethernet	650 €	1.125 €	1.800 €	2.350 €
	Fast Ethernet	1.375 €	2.060 €	3.900 €	4.385 €
	Gigabit Ethernet	2.650 €	3.350 €	5.950 €	6.700 €

		0-5 km	5-20 km	20-50 km	>50 km
Belgacom-sited	Ethernet	525 €	900 €	1.550 €	1.850 €
	Fast Ethernet	1.075 €	1.600 €	3.050 €	3.500 €
	Gigabit Ethernet	2.175 €	2.750 €	4.850 €	5.450 €

Discount	
1 year	0%
2 years	-9%
3 years	-12%
4 years	-15%
5 years	-17%

L'Institut reporte donc le résultat de son test de price squeeze afin de prendre en compte cette nouvelle proposition.

Un nouvel examen complet de la présence d'un price squeeze sera effectué sur la base des nouveaux prix de l'offre BROTSOLL Ethernet. Cet examen complet se fera en conformité avec la procédure prévue aux points 83 à 86 de la décision du 11 juillet 2008 établissant les lignes directrices relatives à l'évaluation des effets de ciseaux tarifaires.

M. Van Bellinghen
Membre du Conseil

G. Deneff
Membre du Conseil

C. Rutten
Membre du Conseil

E. Van Heesvelde
Président du Conseil